

n°7

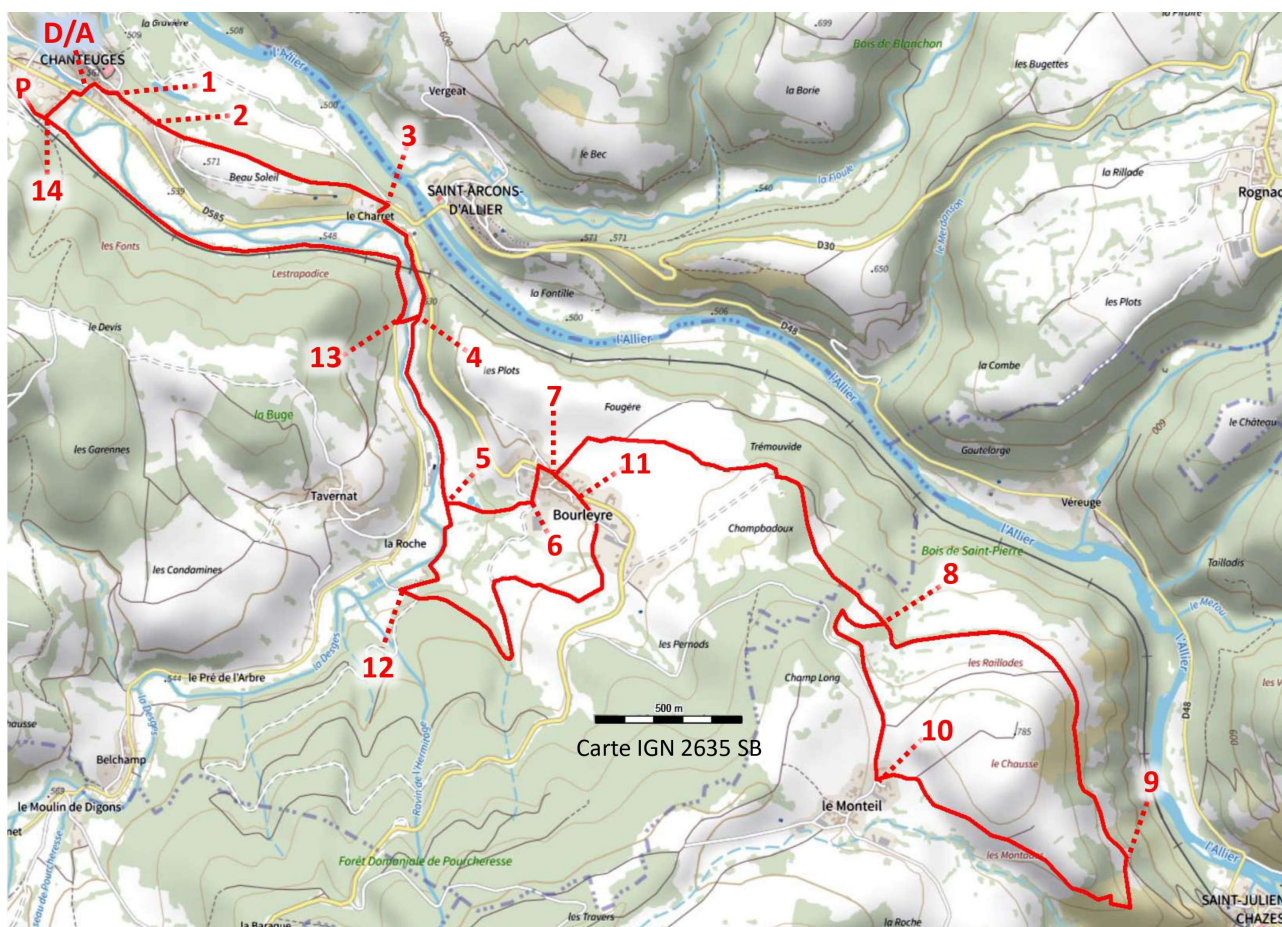
Randonnée entre Chanteuges et St-Julien-des-Chazes

 14,4 km
 dénivélé : 326 m
 5 heures

Une randonnée particulièrement belle entre les points 8, 9 et 10 autour du Chausse.

Départ du pont sur la Desges au centre de Chanteuges (ou du parking de la gare : **point P**).

Balisage : blanc et rouge (GR) du point 1 au point 5, du point 7 au point 9, et au retour du point 8 au point 4 ; jaune et rouge (GRP) du point 13 au point 14.



Du pont sur la Desges, prendre la rue des Moulins sur 15 m puis la calade St-Marcellin qui monte à gauche. C'est, jusqu'au point 3, l'ancienne route de Langeac à Saugues jusqu'en 1825 environ. Suivre cette calade tout droit (elle change de nom) jusqu'à une petite route horizontale où on trouve le GR 470 (balisage blanc et rouge) (**point 1**). Prendre cette route sur la droite sur 200 m, traverser le hameau du Péroux, et à sa sortie (**point 2**), suivre le chemin horizontal tout droit (goudronné sur une centaine de mètres), le Chemin Grand. Après une villa, continuer tout droit en laissant le chemin carrossable qui part à droite et continuer jusqu'à une route (**point 3**). La prendre à droite, puis au stop à 50 m tourner à gauche. 120 m plus loin, prendre à droite la route de Pébrac, passer sous la voie ferrée et quitter la route 50 m avant le pont sur la rivière de Desges, à gauche par un chemin en terre carrossable (**point 4**), le chemin de la Prade, qui suit la rive droite de la rivière.

Une quarantaine de mètres après les bâtiments d'un moulin de l'autre côté de la rivière (**point 5**), quitter le GR et prendre un sentier à gauche qui longe d'abord une station d'épuration puis monte au village de Bourleyre. Au bout de ce sentier (**point 6**), tourner à gauche sur un chemin carrossable en

terre et après 15 m prendre le chemin qui monte à droite et rejoint le village. Contourner par la gauche le four banal, prendre sur la gauche la rue du Fouganier jusqu'à la route départementale. La prendre à droite sur une soixantaine de mètres, prendre de l'autre côté de la route un chemin carrossable (point 7) en direction du nord-est, perpendiculaire à la route, où l'on retrouve le GR.

Le GR laisse sur sa droite un premier chemin puis un second (point 8) puis un troisième. Prendre le chemin suivant sur la droite (5,8 km du point de départ - point 9) qui passe par un portillon en bois 10 m plus loin. *(On peut continuer le GR jusqu'à St-Julien-des-Chazes, à 900 m en 15 minutes et revenir ensuite au portillon par le même chemin).* On a alors quitté le GR pour prendre un ancien chemin charretier qui mène au hameau du Monteil. Laisser le chemin qui part à droite et continuer tout droit en direction du hameau. À 100 m du hameau, laisser le chemin qui part à droite et prendre à gauche jusqu'au hameau. On arrive à un croisement de rues avec une fontaine abreuvoir en face (point 10). Prendre à droite la route en direction du nord, laisser un premier chemin sur la droite à 200 m de la fontaine, et prendre 30 m plus loin un chemin en terre en biseau sur la droite qui rejoint le GR 470 (point 8).

Prendre le GR dans le sens du retour jusqu'à la route départementale au village de Bourleyre (point 7). Traverser la route départementale, remonter la route sur une centaine de mètres en dépassant la fontaine et prendre sur la droite (point 11) le chemin goudronné de la Riade entre l'abribus et un ancien hôtel, toujours sur le GR. Suivre ce chemin, laisser 100 m après la route départementale une rue sur la gauche, puis un chemin carrossable sur la droite, traverser la forêt, et sur la fin de la forêt laisser un chemin sur la gauche. 80 m après ce dernier chemin, on arrive à un chemin goudronné (point 12) qu'on prend sur la droite. Il longe les deux maisons du Moulin Bleu près de la rivière de Desges, puis suit la rive droite de la rivière. On rejoint le chemin de l'aller (point 5) puis la route (point 4).

Quitter alors le GR qui continue sur la droite et prendre la route à gauche, traverser le pont sur la Desges. Juste après ce pont (point 13), prendre un chemin carrossable sur la droite, partie du GRP Robe de Bure et Cotte de Maille (balisage jaune et rouge), passer sous le pont de la voie ferrée. Suivre ce chemin (le chemin de la Pelle) qui suit la ligne de chemin de fer jusqu'à la rue de la Gare près d'un passage à niveau (point 14). Tourner à droite et descendre cette rue jusqu'à la route départementale pour arriver au pont sur la Desges.